La Dépêche Meulsonne

Numéro 60 Janvier 2013

INFORMATIONS MUNICIPALES

Meilleurs vœux 2013

www.mairie-maron.fr

EDITORIAL

J'espère que les fêtes de fin d'année se sont agréablement passées pour chacune et chacun d'entre vous. Je souhaite tout d'abord vous adresser mes vœux les plus sincères afin que cette année vous apporte, ainsi qu'à vos proches, joie, santé et bonheur.

Cette période de vœux est l'occasion de dresser un bref bilan de nos actions et de prendre de bonnes résolutions pour l'année à venir.

A Maron, en 2012, deux dossiers importants ont fait l'objet de toute notre attention :

- La nouvelle mairie : Cette réalisation a été voulue par les deux dernières équipes municipales. Située dans un bâtiment, lié d'une certaine façon au patrimoine de Maron (car plusieurs générations y ont dansé, joué du théâtre et pratiqué du sport, il y eût même en son temps un salon de coiffure attenant au café, autre lieu de rencontre), la nouvelle mairie va permettre de répondre à de nombreuses attentes que ce soit en terme d'accueil, de conditions de travail, de réunion ou d'accessibilité du public à mobilité réduite.

Vous avez été nombreux à vous interroger sur la pertinence d'une construction dans un bâtiment ancien. Pourquoi ne pas avoir fait du neuf ? La réponse est simple: **son coût** ! En effet, les calculs le démontrent, construire un bâtiment neuf aurait fait augmenter de façon conséquente le budget alloué à cette opération.

La nouvelle mairie et la nouvelle poste située près de l'école, de la place publique et de la salle polyvalente recentrent le village et vont faciliter l'accès aux nombreux services offerts par ces deux entités.

- Le deuxième dossier concerne la sécurité routière et piétonnière, ce que nous appelons dans le jargon administratif « la traverse de Maron ».

Un appel d'offre lancé récemment va nous permettre d'étudier l'aménagement des entrées de village et la circulation. Véritable feuille de route et outil de cohérence pour les élus actuels et futurs, cette réflexion s'inscrit parfaitement dans le plan local d'urbanisme qui a été définitivement adopté en 2012.

L'an dernier, nous avons également poursuivi notre travail de collaboration active avec la Communauté de Communes Moselle et Madon. Les dossiers qui nous ont préoccupés concernent principalement l'eau potable et l'assainissement. Je me félicite de la bonne collaboration entre nos services.

Vous le voyez, les engagements que nous avons pris et la parole tenue de conduire nos projets doivent s'accompagner de notre capacité à les assumer. Le budget qui sera voté en début d'année dans un contexte de plus en plus difficile fait l'objet de toute notre attention. Mon rôle de Maire, c'est bien sûr d'anticiper l'avenir, de préparer notre commune aux enjeux et défis de demain et de répondre à vos attentes en terme de services ou d'infrastructures.

Pour 2013 et les prochaines années, je souhaite que notre village poursuive son développement équilibré et harmonieux et qu'il continue à accueillir de nouveaux habitants et de nouvelles activités. J'en profite pour saluer toutes celles et ceux qui ont emménagé à Maron en 2012. Nous accueillons cette année 10 nouvelles familles. Je leur souhaite la bienvenue au nom de toute l'équipe municipale. Bienvenue aussi à Monsieur et Madame PATTYN qui ont repris l'exploitation canine du Fond de Monvaux. Un salut particulier à Monsieur ROZOT, qui a fait le choix d'investir à Maron et d'y implanter sa deuxième boulangerie. Nous leur souhaitant un franc succès.

Je voudrais évoquer une fois de plus le travail important réalisé en 2012 par l'ensemble de nos associations qui plus que jamais ont besoin de notre soutien et de **la participation active du plus grand nombre**. C'est important de souligner ce point car les services de qualité qu'elles vous apportent dépendent essentiellement de l'engagement des bénévoles et **aussi de votre soutien**.

En 2013, les activités et manifestations vont égrainer notre calendrier. L'AFR, le Bélier Meulson, le Comité des Fêtes, vont poursuivre leurs actions. En mars, la Commune, le Comité des Fêtes et l'association Peinture et Patrimoine Lorrain organiseront le traditionnel Salon d'Art à Maron. Merci à sa Présidente pour la confiance qu'elle nous accorde chaque année et au Comité des Fêtes pour son soutien actif et régulier. L'association des chasseurs qui a élu son nouveau Président et inauguré son nouveau local, vient de signer une nouvelle convention avec la commune. Le Club Alpin avec le Festival annuel de la randonnée et le Ball-Trap seront toujours très actifs, j'en suis convaincu.

J'ai une pensée toute particulière pour l'Association Pétanque et Loisirs qui le 1er janvier vient de perdre subitement son Président Monsieur Louis SAINTY. Nous sommes tous encore très touchés par cette brutale disparition.

Pour conclure, permettez moi de citer Aimé Césaire, ce poète et homme politique français de Martinique dont nous fêtons cette année le centenaire de sa naissance. Tout au long de sa vie, il a promu l'idée d'un universel réconcilié : « Une civilisation qui s'avère incapable de résoudre les problèmes que suscite son fonctionnement est une civilisation décadente. Une civilisation qui choisit de fermer les yeux à ses problèmes les plus cruciaux est une civilisation atteinte. Une civilisation qui ruse avec ses principes est une civilisation moribonde ».

Je veux pour ma part, tenter de vous donner des raisons d'espérer, de croire dans notre avenir commun. Nous avançons malgré nos difficultés, parce que nous tenons fermement un cap. Nous sommes tous ici prêts à ce combat de la vie, dans lequel nous avons tous notre place à prendre. Or, mes propos aujourd'hui illustrent plutôt des succès, nos succès communs.

Le Maire,
Jean-Marie BUTIN

Extrait du Compte rendu du Conseil Municipal
du 03 décembre 2012

1. Stratégie foncière : modification de la délibération du 22 octobre 2012

Monsieur le Maire propose de modifier la délibération du 22 octobre 2012 de la façon suivante : suppression du périmètre Mar 32. Suite à cette modification, les périmètres à enjeux pour Maron sont les suivants :

Référence du secteur	Vocation	Projet identifié	Surface en m^2	Priorité	intérêt communal
Mar 31	Habitat	secteur 1 AU2 entrée Chaligny	12 415 m2 parcelles AD 826 à 867 (sauf 843)	1	Oui

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la modification et ainsi la nouvelle liste de secteurs à enjeux reconnus dans le cadre de la stratégie foncière engagée avec l'établissement public foncier de Lorraine. (liste ci-dessus) et autorise M. le Maire à signer les conventions opérationnelles de veille active et de maîtrise foncière relatives à chacun des secteurs d'intérêt communal référencés dans la liste annexée, ou toute pièce afférente à la présente.

2. Travaux 14 rue de la Gare : demande de subvention Réserve Parlementaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, charge le Maire de déposer une demande de subvention auprès de Monsieur le Député au titre de la Réserve Parlementaire pour les lots de travaux n°3 à 11.

3. Convention avec le Club Alpin : occupation des parcelles 15 et 18 (Foret communale)

- Considérant que la convention « précaire et révocable d'un terrain en vue d'y permettre l'escalade en forêt communale de Maron » avec le Club Alpin prendra fin le 31 décembre 2012,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à établir une nouvelle convention d'occupation des parcelles 15 et 18. Cette convention sera d'une durée de 12 ans et prendra effet le 1er janvier 2013 jusqu'au 31 décembre 2024. Le montant de la redevance annuelle est fixé à 288,70 €, révisable tous les 3 ans avec une augmentation de 6 %, la première révision intervenant le 1er janvier 2016.

4. Souscription au contrat mutualisé « Garantie Maintien de salaire »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de se joindre à la convention de participation souscrite par le CDG54 à compter du 01/01/2013 pour la couverture des risques et selon les modalités ci-dessous et autorise le Maire à signer la convention annexée.

Couverture du risque prévoyance : Risque « incapacité temporaire de travail » *(0.75% du salaire brut indiciaire + NBI)*

Montant de la participation de la collectivité : Le montant mensuel maximal payé par la commune pour chaque agent sera de 10,85 €. Il est calculé sur la base du traitement brut indiciaire (+ NBI éventuelle) des agents.

5. Occupation temporaire du domaine public

- Vu l'autorisation donnée à Monsieur GONTELLE Roland d'occuper le domaine public du 14 novembre au 3 décembre 2012 inclus. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide que la redevance d'occupation du domaine public sera facturée de la façon suivante : montant forfaitaire de 100 € (comprenant la redevance d'occupation, la consommation d'eau et d'électricité)

6. Avenant à la convention « Prévention et santé au travail »

Vu la délibération du 21 novembre 2011 relative à la convention d'adhésion « prévention et santé au travail »

Monsieur le Maire explique que le centre de gestion propose aux collectivités la mise à disposition d'une équipe pluridisciplinaire compétente pour accompagner l'employeur dans la prévention. Préventeurs, ergonomes, psychologues, médecins agréés, et infirmiers concourent à la prévention des risques professionnels. Pour prendre en compte les nouvelles modalités d'intervention des acteurs du pôle Prévention, le centre de gestion propose un avenant à la convention « prévention et santé au travail ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer l'avenant à la convention « prévention et santé au travail ».

Informations

SUPPRESSION DES AUTORISATIONS DE SORTIE DE TERRITOIRE

A partir du 1er janvier 2013, les autorisations de sortie du territoire sont supprimées. Un mineur français pourra voyager seul avec les titres d'identité demandés par le pays de destination (carte d'identité dans l'Union Européenne et passeport hors Union Européenne).

Un mineur français pourra voyager seul avec les titres d'identité demandés par le pays de destination (carte d'identité dans l'Union Européenne, passeport hors Union Européenne).

En cas d'urgence, face à un risque avéré, l'un des parents peut présenter une demande d'opposition à la sortie du territoire (OST) de son enfant mineur en saisissant la Préfecture (ou le commissariat de police et la brigade de gendarmerie en dehors des heures ouvrables). Si le Préfet accède à cette demande après examen des éléments fournis par le demandeur, l'opposition à la sortie du territoire est inscrite au fichier des personnes recherchées. Cette mesure est valable 15 jours et ne peut pas être prorogée.

INCENDIE BENNE A ORDURES MENAGERES

Lors de la collecte du lundi 14 janvier 2013, un camion benne de la CCMM a vu le feu se déclarer dans le compartiment à ordures.
Tout laisse penser que le feu s'est déclaré à cause de cendres déposées dans cette benne.

Nous vous rappelons qu'il est extrêmement dangereux de déposer des cendres dans les bacs à ordures.

De même, nous constatons que quelques habitants laissent encore leur conteneur dehors. Après dernier avertissement, ces bacs seront enlevés du domaine public.

L'Adjoint chargé du bois et de l'environnement
Thierry BARATEAU

ETAT - CIVIL 2012

- -

NAISSANCES

• Angèle Louise Alba SAVELLI	20-01-2012	à NANCY
• Gabin MULLER DIDON	20-03-2012	à NANCY
• Timéo Denis DIETERLEN	15-05-2012	à NANCY
• Kieran SIMONNET	22-05-2012	à NANCY
• Théo Joël Patrice MICHELET	23-05-2012	à NANCY
• Naïs Emma DA COSTA	10-06-2012	à NANCY
• Héloïse Martine Michelle HAKIM GARBO	07-07-2012	à NANCY
• Louane VALET	10-09-2012	à NANCY
• Julien Samuel RIBEIRO-FERREIRA	16-09-2012	à NANCY
• Noah MOHAMMED-BELKACEM	21-09-2012	à NANCY
• Léa Chantal Nicole GOEPFERT	21.11.2012	à NANCY

MARIAGES

• Guillaume Jean-Paul WAGNER et Julie Pascale Madeleine CHARRIER-GROSJEAN	07-07-2012
• Vincent Albert Pierre CASI et Valérie Charline Jacqueline TATE	21-07-2012
• Renaud PELTRE et Charlène Christiane KUNTZ	21-07-2012
• Alexandre LABRIET et Aline Marthe Josiane BOUCQUARD	28.07.2012
• Julien Roger POTY et Stéphanie Laetitia BARBAS	04.08.2012
• Alexandre Fernand Raymond SIMON et Elodie Lucie Jeanne Carole GUILLOTON	08.09.2012
• Laurent Bernard Eric PIGEON et Emilie Marie ESTADIEU	15.09.2012

DÉCÈS

• Monsieur Abel François Dominique MAESTRI	08.04.2012	à NANCY
• Monsieur Jean-Claude GONZALES	23.04.2012	à NANCY
• Monsieur Michel DIDELOT	27-05-2012	à VANDOEUVRE-LES-NANCY
• Monsieur Jean Marie Eugène GUERBERT	02-07-2012	à VANDOEUVRE-LES-NANCY
• Monsieur Mario Louis CILIBERTI	11-08-2012	à VANDOEUVRE-LES-NANCY
• Jean René COLLIGNON	08-12-2012	à NANCY
• Colette Marie Louise PETIT-JEAN	13-12-2012	à NANCY
• Gérard François Georges ASSELINEAU	28-12-2012	à VERDUN

NOUVEAUX HABITANTS

• Mr et Mme MARCHAL Hervé et Marie-Laurence	12 rue de Nancy
• Mr et Mme VERMANDE Alexandre et Virginie	71bis rue de Nancy
• Mme MASSON Clarisse et Mr HENNEVILLE Aurélien	99 rue de Nancy
• Mme LANCE Marie-Odile et Melle LEON Charlotte	40 rue de Toul
•	
• Mr GILBERT Laurent et Mme HURAUX Sabine	8 rue de Flavigny
• Mr TRABAC Alain	23 rue de Flavigny
• Mr et Mme BERNARD Dominique	45 rue de Flavigny
• Mr et Mme PATTYN	Pension Fundy's Bays Fond de Monvaux

REGIE MUNICIPALE DE TELEDISTRIBUTION

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU
4 DECEMBRE 2012

MONTANT DE L'ABONNEMENT 2013

Le montant de l'abonnement 2012 est voté à 72 euros par la majorité des présents.

Décisions votées à l'unanimité :

- Le tarif dégressif qui était appliqué jusqu'à présent, sera abandonné à compter du 1er janvier 2013.
- Désormais un abonné qui demande une déconnexion **par courrier** avant le 1er juillet de l'année en cours pourra être remboursé de la moitié de l'abonnement annuel ; au-delà, aucun remboursement ne sera effectué par la Régie.
- D'autre part, l'abonnement annuel est fixé à 40 euros pour tout nouveau branchement effectué à partir du 1er juillet de l'année en cours. Pour les abonnés demandant le branchement au réseau avant cette date il sera appliqué la tarif annuel en cours..

TARIFS 2013 POUR LES CONNEXIONS ET BRANCHEMENTS

A compter du 1er janvier 2013, un seul tarif, 115 euros, sera appliqué pour toute connexion ou premier branchement au réseau.

ECHEANCES DE REGLEMENT DE L'ABONNEMENT 2013

L'avis d'échéance de l'abonnement 2013 paraîtra dans la prochaine Dépêche Meulsonne. Samedi 26 janvier, il sera distribué nominativement aux abonnés. Une permanence sera mise en place le samedi 2 février, de 10 h à 12h. La date limite de paiement est fixée au samedi 2 mars 2013.

TRAVAUX POUR LA FUTURE MAIRIE

Les travaux de la nouvelle mairie, place Charles de Gaulle, nécessitent l'enfouissement d'une partie des réseaux. Pour la Régie, une demande de prise en charge par la commune des frais d'enfouissement de la section du réseau concerné ainsi que les branchements des 5 à 6 abonnés sera proposée par Marc Lafforgue au bureau municipal. Montant estimé : 3 600 euros.

TRAVAUX ENVISAGES EN 2013

L'arrivée annoncée dans la presse de 6 nouvelles chaînes TNT pour le 12 décembre ne se fera pas pour la Lorraine à cette date. Les informations obtenues à ce jour font état d'une mise en place **dans le deuxième semestre 2013**.
En tout état de cause, il sera impératif d'approvisionner 5000 euros pour cette opération dans le budget 2013.

BILAN DE FONCTIONNEMENT DU RESEAU

4 pannes en 2012 ont été comptabilisées sur le réseau, ce qui démontre que les actions de maintenance préventive portent leurs fruits et que le réseau est devenu assez fiable.

SECRETARIAT DE LA REGIE

Sur proposition du président, le poste de secrétaire-adjointe est créé au sein du Conseil d'administration. Martine Garbo actuellement Régisseur de la Régie assumera également cette fonction. Vote à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Michel Schluck, vice-président de la Régie, présente sa démission du Conseil d'administration de la Régie. Celui-ci est composé à ce jour de 7 membres.

Pour tout renseignement, vous pouvez consultez le site de la Mairie de Maron, rubrique Régie de Télévision.

Ecole de Sexey-Aux-Forges

Quand les Grands lisent aux Petits

Tout au long de l'année,

les CE2/CM1 vont faire la lecture aux GS/CP

afin de partager leur plaisir de lire en leur faisant découvrir

de jolies histoires.

Régulièrement, les élèves vont ainsi lire un album de leur choix

à toute la classe qui écoute attentivement et découvre avec plaisir une belle aventure.

Pour poursuivre ce travail, les élèves de CE2/CM1 se rendront à la bibliothèque de Sexey-aux-Forges ou de Maron ainsi qu'à la médiathèque de Chaligny, afin de se familiariser encore plus avec les différents types de livres prêts à se faire dévorer et aux nombreuses histoires prêtes à les faire voyager.

Association « Le Bélier Meulson »

L'association « Le Bélier Meulson » s'est engagée au cours de l'année 2012 avec d'autres cantines de la Communauté de Communes Moselle et Madon dans une politique d'amélioration de la qualité des repas livrés aux enfants.

Un appel d'offre a été réalisé, basé sur la fourniture de plus de produits bio, locaux et de saison. Nous avons également proscrit les OGM, les viandes et poissons reconstitués et limité nombre de produits estimés « néfastes » pour la santé de nos enfants.

Des contrôles sont réalisés sur le respect du cahier des charges mis en place par l'ensemble des cantines ayant participé à ce groupement d'appel d'offres.

Une commission restauration se réunit tous les 2 mois avec la présence de notre prestataire pour faire le point sur les menus à venir et les éventuels problèmes rencontrés sur la période écoulée.

A certaines périodes de l'année, sont réalisés des événements culinaires afin de faire découvrir aux enfants de nouvelles saveurs. Espérons que ceux-ci apprécient !

Le Président,
Eric HEMMER

Régie Communale de Télédistribution

Nous vous rappelons que la permanence pour le règlement de l'abonnement 2013 aura lieu le samedi 2 février de 10h à 12h à la Mairie.

Calendrier 2013 de ramassage des sacs jaunes

JANVIER	04 - 18	JUILLET	05 - 19
FEVRIER	01 - 15	AOUT	02 – 16 – 30
MARS	01 – 15 - 29	SEPTEMBRE	13 - 27
AVRIL	12 - 26	OCTOBRE	11 - 25
MAI	10 - 24	NOVEMBRE	08 - 22
JUIN	07 - 21	DECEMBRE	06 - 20

Planning de Balayage des rues

La société VIVALOR passera dans les rues du village pour procéder au balayage.
Merci d'éviter de stationner vos véhicules le long des trottoirs les jours suivants :

- Mercredi 20 février 2013
- Mercredi 27 mars 2013
- Mardi 23 avril 2013
- Mercredi 29 mai 2013
- Lundi 24 juin 2013

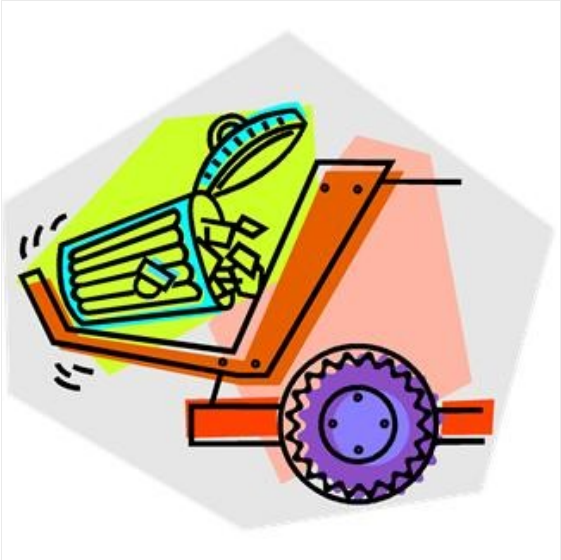

FUNDY'S BAY

Les Utinois
03-83-47-71-95
06-89-18-21-42

www.elevage-lesutinois.com

Mr et Mme Pattyn vous accueillent au Fond de Monvaux à Maron dans un cadre exceptionnel en pleine forêt.
Pension canine et féline
Vente de croquettes et accessoires
Elevage de Cavalier King Charles, Shih Tzu, Westie et Bouvier Bernois.

Ouvert du Lundi au Samedi
de 10h à 12h30 et de 16h30 à 19h

Imprimé en Mairie de MARON ☎ 03.83.47.26.23
Responsable de la publication : Jean - Marie BUTIN
Comité de rédaction : Edmond GARBO - Martine GARBO - Marina CHARRIER-GROJEAN
Aldo DE ZAN - Claude SAUNDERS
Photos : Ecole de Sexey-Aux-Forges - Edmond GARBO

« Vous pouvez retrouver toutes les Dépêches Meulsonnes sur www.mairie-maron.fr »